



Séance du mercredi 08 février 2023 - 28 présents

Ordre du jour :

- Se remettre en selle avec Cocyclette – présentation de l'association par Cosmin et Patricia
- Retours des élus sur des points thématiques
- Présence des chiens dans le square Barbara – demande d'expérimentation
- Contributions des riverains

Co-cyclette

Cosmin et Patricia sont venus nous présenter leur jeune association dont les locaux sont situés au centre Opale depuis 2019.

Objectif : remettre les gens en selle, créer du lien social, être ensemble.

Outils : organisation de balades urbaines thématiques à vélo sur l'art, le cinéma, la végétalisation... L'idée est de faire du vélo en petit groupe d'une dizaine de personnes pour découvrir ensemble et se sentir en sécurité, pour se faire plaisir sans redouter les contraintes liées à la circulation vélo.

C'est éventuellement l'occasion de redonner des indications techniques, signalétiques, bonnes pratiques, etc.

A partir de mars-avril : remise en selle ciblées vers le public mal à l'aise avec le trafic / ayant abandonné le vélo depuis longtemps / ayant eu un accident, etc.

L'association n'est pas en mesure de fournir les vélos et suggère les vélos vélib, ou empruntés à des amis. C'est tout public, tout âge (parents responsables de leurs enfants).

Quelqu'un suggère de faire des mini parcours spéciaux enfants, pour qu'ils apprennent à circuler en ville dans un contexte sécurisé.

L'asso n'a pas encore fait de balades à Montreuil même, mais bénéficie d'une expérience de 4 ans dans les villes voisines. Pour l'instant, c'est sur une base complètement gratuite mais les contributions, mêmes symboliques, permettent d'éviter les désengagements de dernière minute, extrêmement fréquents.

Coordonnées :

<https://www.cocyclette.fr/>

Plus d'infos : <https://forms.gle/NRgAMoNdr7621HKE7>

Contact : hello@cocyclette.fr

Retours des élus sur des points thématiques :

Voirie (Olivier Stern) :

Nous avons relancé Olivier Stern et l'antenne de quartier sur un point précis de l'arpentage 2022 pour laquelle nous n'avons retenu de finalité : la fin des stationnements en alternance dans la rue du Midi sur le tronçon bd Henri Barbusse / rue Léon Loiseau. Pour ce faire, nous avons demandé le marquage au sol des nouveaux emplacements qui se situeraient idéalement à gauche et à droite, en fonction des bateaux. Ces nouveaux marquages présenteraient un double avantage : faire cesser les stationnements à cheval sur les

trottoirs qui pénalisent les piétons et casser l'éventuel effet de vitesse des automobilistes sur ce chemin des écoliers avec des stationnements à gauche et à droite qui contraindraient à une certaine vigilance.

Réponse nous a été faite que cette requête avait été inscrite au budget GUP (Gestion Urbaine de Proximité) 2022 après validation par Olivier Charles, élu de quartier, mais que la réalisation avait pris du retard.

Ajout post séance : nous avons sollicité un rendez-vous avec l'antenne de quartier pour comprendre le fonctionnement de ces enveloppes GUP, les projets inscrits en 2022 et 2023, la priorisation des sujets, etc. A suivre à la prochaine séance.

Budget participatifs :

Nous appelons de nos vœux la clôture de tous les précédents projets, dont nous faisons le récapitulatif des 3 précédentes saisons ci-dessous, avec les éléments non livrés (à notre connaissance) soulignés :

Saison 1, en 2017 :

- L'école du pain, aménagement de l'espace autour du four (Didier Bodelot)
- L'actuel Pocket café ou Oiseau-lyre (Ouided Schaal)

Saison 2, en 2018 :

- Des arbres rue des Groseillers ! (Alice)
- La Place du Marché Villiers-Barbusse, lieu de rencontres ! (Jean-Pierre Bonnet) - La fresque n'a jamais été faite
- Aménagement du square Barbara (Isabelle Bullier)

Saison 3, en 2021 :

- Suite de l'aménagement du square Barbara (Isabelle Bullier)
Installation de 10 bacs pour créer un jardin partagé sous la gestion du Comité des fêtes.
Pose d'un groom sur le portail afin d'assurer la sécurité des enfants
- Rue Ernest Savart : pour une rue apaisée
Apaisement de la Rue Ernest Savart en 2024 seulement, a annoncé la mairie.
- Apaiser le cheminement des piétons dans les rues Hoche et Villiers et végétaliser ces deux rues
Un point d'avancement par la mairie serait apprécié.

Nous souhaitons donc faire un point avec le service Démocratie participative et sa cheffe Sylvie Baste-Deshayes.

Urbanisme (Gaylord le Chequer) :

Parcelle en cours d'effondrement, 101 rue Ernest Savart + proposition d'aménagement

L'assurance de la mairie s'est retirée de l'affaire au vu de l'état de dégradation généralisée du bien immobilier et du muret appartenant à la mairie. Celle-ci va donc signer un protocole d'accord avec les propriétaires du mur effondré établissant le versement d'un dédommagement (décision votée le 07 février en Conseil municipal). Les travaux devraient intervenir ensuite rapidement.

Par ailleurs, la proposition d'aménagement de la parcelle appartenant à la mairie faite par le conseil de quartier est en cours d'étude au sein de 2 services : le service Immobilier Patrimoine de la ville pour les coûts de démolition de la maison et le service Aménagement Mobilité durable pour le projet en soi. Les résultats des études nous seront présentés rapidement lors d'une prochaine venue de Gaylord le Chequer à une séance dédiée du cdq (vers avril-mai, note post séance).

Parcelle anciennement squattée 46, bd Henri Barbusse

Le projet suit son cours avec du retard lié au changement de statut de l'OPH. La moitié du terrain sera donc lotie sur la base du nouveau système de Bail Réel Solidaire (BSR) dissociant le foncier du bâti pour permettre un accès à la propriété aux ménages modestes. L'autre moitié fera ensuite l'objet d'une concertation publique pour définir ensemble l'aménagement d'un espace vert en coeur d'îlot, en plus du jardin collectif du Terrain Rouge attenant.

Magasin dont l'enseigne s'effondre 1, rue Ernest Savart

La mairie a rencontré des difficultés à discuter avec le propriétaire du lieu, une démarche est en cours via le service juridique de la ville et le service communal d'hygiène et de santé pour se substituer à son autorité dans le cadre de la réfection de son enseigne afin de la sécuriser. Nous leur avons aussi demandé d'inspecter les abords du « mémorial » Charles de Gaulle pour déterminer s'il était d'actualité d'organiser une campagne municipale de dératisation.

Hameau du Midi en début de construction 15, rue du Midi

Parmi les 3 affichages de permis de construire, celui qui fait foi est le PCM3 qui est valable, purgé et qui fait état de 11 maisons et 9 appartements avec une part d'accession sociale et intermédiaire. Pour ces 20 foyers, 18 places de stationnements ont été prévus en parking sous-terrain. Par conséquent, on peut espérer que tous ces nouveaux foyers ne génèrent pas de congestion dans les stationnements des rues environnantes. La part de pleine terre est a priori respectée (il s'agit de l'ancien PLU, moins contraignant sur ce sujet) avec 30 % de pleine terre soit 458m² plus un jardin sur dalle au-dessus du parking.

Un plan d'emprise du chantier devrait nous être communiqué (il n'existe pas encore), en effet nous nous sommes inquiétés des allées et venues de gros camions sur ce chemin d'écoliers vers le groupe scolaire Jean Jaurès. Le service urbanisme nous a signalé que ce chantier pourrait s'accompagner d'une suppression ponctuelle du trottoir (avec renvoi des piétons sur le trottoir opposé) et des places de stationnement en amont et en aval. Il y aura un conducteur de travaux que l'on pourra solliciter à l'antenne de quartier pour signaler toute anomalie, M. Mehdi DAVID.

Riverains immédiats, n'hésitez pas à faire venir un huissier pour constater avant le début des travaux l'état de vos propres biens immobiliers.

Enfin nous avons déploré la densification de cette parcelle qui ne contenait auparavant que 2 foyers au lieu des 20 à venir. La réponse nous a été faite que l'on n'accorderait plus un permis équivalent avec le PLU révisé d'aujourd'hui car la tendance était à la préservation des zones vertes en ville avec la création des EPP, « Espaces Paysagers Protégés » (qui pouvaient d'ailleurs faire polémique pour d'autres raisons, notamment parce qu'ils peuvent empêcher les particuliers de réaliser certains types d'opérations immobilières "juteuses").

Ancien laboratoire cinéma classé « Patrimoine remarquable » 69, rue Pasteur

Le bâtiment appartient donc à Eiffage qui a passé un permis « en force » début 2019 en plus de ses 120 logements, il était initialement prévu dans cet ancien laboratoire cinématographique classé patrimoine local des locaux d'entreprise. Mais Eiffage souhaite modifier le permis pour en faire des appartements. La mairie s'y oppose et Eiffage a donc décidé de vendre le bâtiment. La mairie les a bloqué avec une démarche de préemption pour les contraindre à un protocole d'accord sous l'égide d'Est Ensemble. Pour maintenir la pression, la mairie n'a pas délivré le certificat d'achèvement des travaux pour les 120 logements tant que le cas de l'ancien laboratoire n'a pas été réglé. Du coup le promoteur refuse d'avancer sur ce bâtiment tant

que la mairie n'a pas délivré le certificat pour les 120 logements. C'est une longue procédure kafkaïenne, mais nous continuerons de les relancer sur ce sujet.

Gaylord le Chequer va envoyer quelqu'un pour constater les nuisances du chantier signalés par le Cdq au niveau du trottoir et envisager un rebouchage.

Réglementation autour de la publicité en ville :

Nous souhaiterions connaître le règlement et les dispositions publicitaires autorisées aujourd'hui, ceci pour lutter contre les écrans publicitaires lumineux toujours plus nombreux et les dimensions des panneaux toujours plus grand. C'est devenu une prérogative intercommunale, nous sommes dans l'attente de contacts. Gaylord Le Chequer signale que les écrans vidéos situés à l'intérieur des enseignes commerciales sont actuellement difficilement attaquables.

Fresque & embellissement de la ville :

Le cdq a questionné André et Faouzi, de l'antenne de quartier, pour être accompagnés dans un désir de voir apparaître des fresques sur les murs tristounes de notre quartier. Nous avons été dirigés par la Direction du Développement Culturel de la ville. Ce projet n'en est qu'à ses balbutiements mais n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez y participer ou avez des suggestions !

A titre d'exemples existants, nous avons eu le plaisir de voir apparaître les tigres colorés de l'artiste Mosko au N°55 et N°105 bd Henri Barbusse. Beaucoup d'artistes cherchent des lieux à Montreuil, il faut en discuter avec M. Ndero Sou Ngadoy, du Café La Pêche qui a déjà fait un recensement des murs possibles et qui a un énorme carnet d'adresses. Quelqu'un suggère comme emplacement la façade du collectif des sorins dans la rue des Papillons. La nouvelle cabane/ abri dans le square Barbara pourrait aussi être recouverte.

Commerces (Frédéric Molossi) :

Nous l'avons contacté sur la base des questions suivantes et un rendez-vous est planifié fin février pour en faire le tour.

- Quid des 3 baux commerciaux vacants bd Henri Barbusse, dans un quartier qui manque de commerces de proximité ? Comment inciter les commerces à s'installer ?
- Une enseigne de restauration au 83 bd Henri Barbusse a pris la liberté de placer un panneau publicitaire grossièrement attaché au mobilier urbain avec un antivol vélo. Demande d'intervention.
- Demande d'éclaircissement sur les procédures d'attribution de baux commerciaux et sur les stationnements intempestifs potentiellement générés par certaines enseignes qui n'attirent pas un public de proximité, exemple de la nouvelle boucherie place Marceline Loidan.

Des échanges ont suivi. On signale que l'ancienne pharmacie au croisement rue Léon Loiseau / rue du Moulin à vent va peut-être devenir un lieu de restauration rapide.

Quelqu'un souligne l'importance de défendre des commerces de proximité de qualité, où se fait le lien social... A condition de les faire vivre et de moins fréquenter les supermarchés. Exemple de PrixBon, enseigne de nourriture qualitative à bas prix vers Robespierre, pourquoi pas dans notre quartier ?

Pourquoi pas une AMAP dans la maison de quartier ? A l'antenne de quartier au 100 rue Hoche, il y a certains jours précis l'association "On Sème Tous" qui collabore avec une amap.

Quelqu'un souligne la distribution de panier bio Campanier (<https://lecampanier.com/>) au 3burgers, le restaurant au 83 bd Henri Barbusse.

Quelqu'un déplore l'absence de zones bleues de stationnements, comme à Romainville, pour les commerces de proximité. Le problème étant ensuite le contrôle de la durée de stationnement sur ce type de place...

Nature en ville (Catherine Dehay) :

Nous la relançons sur la recrudescence des rats dans le quartier et la possibilité de lancer une campagne de dératisation municipale. Nous avons reçu plusieurs témoignages.

Budget du CdQ (Emmanuelle Roggeri) :

Nous devrions disposer désormais d'une enveloppe de 100 € par an pour les frais de bouche. Notre interlocutrice sur la question est Mme Emmanuelle Roggeri, dont la mission prend fin. Qui sera son / sa successeur ? Pas encore de remplaçant, Sylvie Baste-Dehayes

Les chiens dans le square Barbara – demande d'expérimentation

Un débat a particulièrement animé cette séance.

Des riverains expriment le désir de pouvoir promener leur chien dans le square Barbara. Actuellement, ils sont interdits même tenus en laisse car le choix de la municipalité est de donner priorité aux familles. Certains riverains y baladent tout de même leurs chiens, avec des règles de courtoisie propres à chaque maître. Certains tiennent en laisse, certains non, certains ramassent leur crotte, certains non. Ces riverains souhaitent défendre le droit d'amener leurs chiens à des heures creuses, par exemple très tôt le matin, en surveillant les désagréments, notamment les accidents possibles avec les enfants, les crottes sur l'herbe, etc. Ces riverains témoignent de leur civisme et regrettent de se voir pénaliser au nom des « mauvais maîtres ». Regret de ne pas pouvoir faire de pédagogie, d'expérimenter une autre philosophie de vivre ensemble où les enfants et les animaux partageraient l'espace et apprendraient à se connaître. Selon eux, ce décroisement pourraient même faire plaisir à une autre catégorie de riverains : les amis des chiens qui n'en possèdent pas pour X raison.

Le débat est intense et touche à plusieurs dimensions complexes du vivre-ensemble. Il faut souligner que ce parc est extrêmement fréquenté par une communauté professionnelle de nounous et d'enfant de 0 à 3 ans particulièrement vulnérables. La défiance est plus que palpable chez les usagers non propriétaires de chiens, notamment chez les parents soucieux de devoir désormais surveiller assidûment leurs enfants en permanence alors que le but du parc est de permettre une certaine détente à ce niveau.

On signale que des espaces canins existent dans les parcs départementaux comme aux Guillauds mais certains soulignent que ces parcs sont loin du quartier, notamment pour une petite balade courte quotidienne.

Un riverain souligne 2 incidents récents dans le parc, un we, où un propriétaire de chien l'a agressé et a menacé de lancer son chien sur lui. Ce propriétaire de chien, intimidant, a aussi agressé vivement une autre riveraine. Il est connu pour ses problèmes de comportement.

Un riverain propriétaire propose de scinder l'espace en deux, avec un espace canin. Beaucoup de riverains s'opposent à cette idée, arguant que le square est déjà trop petit. Le comité des fêtes organise des

événements annuels qui sollicitent tout l'espace avec des chapiteaux, une estrade, etc. De plus, créer deux espaces ne va pas dans l'esprit de « vivre ensemble » évoqué plus tôt, ce n'est pas logique.

Une riveraine souligne que les propriétaires des chiens s'invitent de plus en plus avec leur chien. Des parents se plaignent de plus en plus que leurs enfants ont peur des chiens présents dans le parc. Certains propriétaires demandent si leurs chiens dérangent les enfants, mais tout le monde ne se sent pas forcément libres de répondre par la négative. Certains propriétaires affirment contrôler leurs chiens, mais ce n'est pas forcément vrai. En revanche, elle trouve pertinent de proposer une activité éducative de rencontres entre des propriétaires des chiens et des enfants volontaires.

Conclusion : Malgré une absence d'unanimité sur la question et des réactions tranchées, le conseil de quartier a pour mission de faire remonter tout type de doléance. L'équipe va donc demander à la mairie dans quel cadre légal et précis pourrait-on expérimenter **sur une durée de 3 mois la possibilité d'amener les chiens de 8h à 9h en semaine sauf mercredis et vacances scolaires**. Si cette expérimentation a lieu, elle sera suivie d'une enquête menée auprès de tous les usagers du square Barbara afin de déterminer la suite à mener. Il faudrait également veiller à une signalétique temporaire expliquant le cadre de cette expérimentation à l'entrée du parc.

Contributions des riverains :

- manque de transport en commun vers le haut de Villiers-Barbusse (régularité et dessertes)
- manque de places de stationnement avec problématique du rapport zones payantes / zones gratuites
- densification et question relative aux places de stationnement liée aux nouvelles constructions (ratio habitats/parkings)
- difficultés de livraisons dans les petites rues du quartier.
- Recrudescence des rats rue du Moulin à vent

- Un riverain souligne la dangerosité de l'absence du passage piéton au niveau de la place Général de Gaulle actuellement. Réponse est donnée que les travaux sont réclamés depuis des mois car ce carrefour est pensé au bénéfice des voitures, et non des piétons.
- Un riverain demande le devenir du garage Rue Ernest Savart qui appartient à une particulière qui ne souhaite rien faire de son bien actuellement. On soupçonne une démarche spéculative. Rien n'est possible.
- Rue des Rigondes, les crevasses dans la chaussée sont de plus en plus accidentogènes pour les automobilistes. Il faut demander une intervention.
- 4 Rue Ernest Savart, présence d'un poteau électrique provisoire qui dure, à cheval sur 2 places de stationnements. Occupation de l'espace public par l'espace privé. Combien de temps ça va durer ?
- Rue Léon Loiseau, un collecteur de verre dangereux masque la visibilité des cyclistes au carrefour.

Comité des fêtes

L'AG du comité des fêtes s'est tenue le dimanche 05 dernier avec 22 présents. Il faut renouveler le bureau et sont bienvenus tous les riverains intéressés. Il y a actuellement 12 bénévoles dans le comité d'organisation de la fête du quartier du mois de mai, ce qui représente une belle victoire.

La séance est suivie d'un pot convivial. Séance levée vers 23h.